

Et dire qu'à Marseille, ce sont les sardines qui bouchent le port...

Dire que la faute des détériorations des équipements est la conséquence des intempéries c'est se voiler la face pour mieux masquer des incompétences.

Prétendre que le refoulement du pluvial est la conséquence des intempéries n'est pas sérieux surtout quand on sait que les intempéries font partie de la vie courante et que ce qui s'est passé n'est qu'un simple épisode orageux.

Le rejet d'eau en milieu marin réalisé théoriquement après décantation alors que nous sommes dans une zone de dépôts d'algues et de sable, est techniquement connu; invoquer ce phénomène uniquement pour expliquer un quelconque bouchage des canalisations relève d'un raisonnement fantaisiste. Heureusement que des solutions techniques existent, sinon par exemple qu'en serait-il des eaux de refroidissement des aérocondenseurs et autres échangeurs thermiques qui rejettent en mer ou en rivière ? Il est à noter également que dans nombre d'ouvrages industriels qui rejettent en mer, cela se produit bien souvent avec de forts coefficients de marée et donc des phénomènes de courants charriant des algues et autres embâcles... Et là ça marche !

Par ailleurs le principe de canalisations visitables est habituellement utilisé dans ce type de circuit. Il me semble que quand on gère une ville comme SIX FOURS, et compte tenu des sommes investies, on se doit de respecter ces principes élémentaires.

Créer un bassin de récupération des eaux d'orage sans en sécuriser son écoulement est une faute grave !

Par ailleurs, le phénomène d'inondation est d'autant plus amplifié que les canalisations de récupération des eaux de pluie le long des bassins versants sont sous-dimensionnées. Pourquoi vouloir à tout prix toujours enterrer les pluviaux ? Une fois enterrées les canalisations deviennent invisibles et nécessitent des inspections pas toujours réalisées, preuve en est aujourd'hui.

Avec le fort accroissement du flux dû au phénomène d'orages, fréquent dans nos régions, l'accumulation des eaux de pluie est très rapide, de ce fait les canalisations deviennent vite trop petites, et elles sont trop vite saturées. Les points de collecte des eaux : les avaloirs sont souvent bouchés et le flot n'étant plus absorbé, un courant se forme en surface et ainsi l'eau est canalisée par la chaussée. Ainsi la chaussée se transforme en lit de torrent, le drainage n'est plus assuré et l'eau est entraînée de façon gravitaire vers le point bas du lieu, en l'occurrence le rond-point du traité de l'Elysée (face au "rayon de soleil"). C'est aussi cela qui s'est passé samedi 30 octobre vers 22 heures.

Il faut donc admettre que l'inondation du rond point avec les conséquences écologiques induites que l'on connaît, comme le débordement des débourbeurs et autres séparateurs d'hydrocarbures n'est pas la conséquence des intempéries, mais celle de fautes d'appréciation faites au départ en amont en ce qui concerne ce lieu:

- D'une part d'études incomplètes sur la topographie (versants et pentes)
- D'autre part une mauvaise prise en compte de l'hydrographie.

Les canalisations ayant été soumises à de fortes surpressions, d'où la rupture des massifs en béton supportant les plaques dégouts, il risque d'être prévu une « requalification » (... terme à la mode pour dépenser nos deniers !) de l'ensemble du réseau ainsi éprouvé ?

On est aussi en droit de se poser les questions suivantes :

- Qu'en est-il du réseau d'assainissement ayant un point de collecte à proximité immédiate où l'inondation s'est produite ?
- N'y a-t-il pas eu risque de mélange du pluvial et de l'assainissement ?

Les Six-Fournais ont tous en mémoire l'ampleur des travaux qu'ils ont lourdement et intégralement dû financer (n'oublions pas que toute subvention qu'elle soit de l'Europe, du Conseil Général ou de la Région est de l'argent public et qu'elle n'est en fait que la redistribution de nos impôts). Et cela pour que la municipalité réalise comme elle l'a souhaité le parking et l'enfouissement des cuves de rétention et de décantation au niveau du rond point face au « rayon de soleil » pour ne pas polluer la mer... Hélas, encore un vœu pieux de l'imagination !

Aussi les Six-Fournais n'ont pas fini de douter quand on leur affirme de manière ostentatoire qu'en matière de pluvial : « Tout a été fait pour éviter le pire »... N'est-ce pas Monsieur le premier adjoint !

*Le 05 novembre 2010, **Jean-Marc FROMENT**
Responsable MODEM pour le canton de SIX-FOURS*